



Nous contacter :
SNES-FSU 80
25 rue Riolan
80000 AMIENS
snes80@amiens.snes.edu



LA RETRAITE MACRON, C'EST NON!

19 GREVE et Manifestation
MAISON DE LA CULTURE
JANVIER 14H AMIENS

#Grève19janvier

retraites:
64 ans,
c'est NON!



classe de Sixième

Des nouveautés pour
la rentrée 2023.

À peine écloses, les expérimentations de « Sixième tremplin » seront généralisées l'année prochaine, sans bilan sérieux. Aucun budget ne semble prévu à cet effet : il faudra encore piocher dans la marge d'autonomie qui palliera une fois de plus le manque de dotation sur fond de nouvelles suppressions de postes (481 prévues pour la rentrée 2023).

Dans les médias, le ministre promet des groupes à effectifs réduits de renforcement et d'approfondissement en mathématiques ou en français, une heure par semaine où interviendraient des professeur-es des écoles (PE). Mais dans le communiqué du ministère, il est question de regroupements inter-classes (entières !) par groupe de niveau. On peut légitimement douter de la disponibilité des PE, même volontaires, déjà en charge de leur classe pour intervenir au collège. Collectif de travail de la classe et séquences d'enseignement éclatés, intervenant-es supplémentaires, voilà

Dernière minute

En complément des circulaires publiées au B.O. le 12 janvier, le ministère a annoncé en point presse la suppression de la technologie en Sixième pour financer l'heure d'accompagnement maths-français et la loger dans les 26 heures de cours. Le SNES-FSU s'y opposera. Cet arbitrage confirme l'attaque contre les disciplines pour des dispositifs illusoire qui suppriment des postes. Dans l'immédiat, aucun texte réglementaire ne permet cette suppression. La vigilance s'impose donc au moment des CA sur la DGH.



Expérimentations et retouches permanentes, sans moyens, le collège n'échappe pas à la spirale des réformes, au pilotage des pratiques et à l'externalisation du traitement de la difficulté scolaire.

qui va simplifier le passage au collège !

Le ministre s'appuie sur les évaluations nationales de Sixième pour importer au collège les injonctions sur les savoirs fondamentaux, une approche dogmatique qui n'a pourtant pas fait ses preuves dans le premier degré et qui attaquera la cohérence des savoirs disciplinaires. C'est un pas de plus vers la primarisation du collège par les contenus, les pratiques, le management avant une possible fusion des corps des PLC et des PE affectés en collège. C'est aussi laisser croire que les PE seraient les seuls spécialistes de la difficulté scolaire. Par ailleurs, *Devoirs faits* deviendra obligatoire en classe entière, pour tous les élèves de Sixième, et sans budget

supplémentaire. Il se réduira donc à des études surveillées sans que l'intervenant-e puisse vraiment aider les élèves les plus fragiles.

À l'assaut de la liberté pédagogique Le *Plan mathématiques*, le *vade-mecum Devoirs faits* et les notes de service du ministère multiplient les injonctions pédagogiques au mépris des programmes. Un Conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF) sera créé à la main des recteurs pour mettre en place des plans d'actions renforçant les apprentissages dits « fondamentaux », sur la base notamment des évaluations nationales. Les IA-IPR s'inviteront dans les classes pour vérifier l'application des prescriptions. Tout se prépare pour trans-

former les professeur-es concepteurs et conceptrices de leur enseignement en exécutant-es appliquant des procédures techniciennes et formatées.

Hors sujet

Cette conception de l'enseignement va à rebours des besoins. Pour mieux

faire réussir tous les élèves et créer les conditions d'une école véritablement inclusive, le SNES-FSU revendique une diminution du nombre d'élèves par classe, et des moyens fléchés nationalement pour des groupes à effectif réduit. ■

Anne-Sophie Legrand, Gwenaél Le Pailh



Pourquoi le 17 janvier ? Le ministère de l'Éducation Nationale doit annoncer mi-janvier des mesures salariales.

- Elles ne seront pas à la hauteur du déclassement salarial de nos professions.
- À travers le Pacte notamment, elles introduiront des missions supplémentaires mais aussi des logiques d'alourdissement des tâches et de mise en concurrence des personnels.

Aucun plan de revalorisation n'est amorcé pour l'ensemble des personnels qui concourent pourtant au service public d'éducation : AESH, AED, CPE, PSY EN, personnels d'administration, sociaux et de santé, technique, d'inspection, de direction et agents territoriaux (services, animation, ATSEM, etc.).

Sans compter que le gouvernement annonce à aussi un « travailler plus longtemps pour toucher des pensions réduites » avec un report de l'âge de départ ou un allongement des durées d'assurance qui seraient des reculs de nos droits ! Le projet de réforme de la voie professionnelle, dont nous réclamons l'abandon, s'inscrit dans ce contexte général de dévalorisation des missions d'enseignement. « Les jeunes seraient mieux formés en entreprise qu'à l'école » selon le gouvernement : ce discours constitue une régression inacceptable.

À cela s'ajoute le budget 2023 qui prévoit des suppressions de postes qui vont se traduire par une nouvelle dégradation des conditions d'exercice des métiers et des missions.

Les personnels sont sous-payés et épuisés.

La réponse du « travailler plus pour gagner plus » est purement intolérable.

Elle est aussi synonyme d'aggravation des inégalités salariales entre les femmes et les hommes. À la veille de la reprise des discussions avec le ministère, soyons massivement en grève pour peser sur les négociations et gagner la revalorisation !

Le FSU s'inscrit également dans l'appel interprofessionnel à des mobilisations contre le projet de réforme des retraites passant en particulier par une première date unitaire avec grèves et manifestations en janvier qui sera actée dès les annonces du gouvernement.

Toutes et tous à Amiens !
Mardi 17 janvier à 14h00

Rectorat - Bd d'Alsace Lorraine



SOLDÉS SUR L'ÉDUCATION !
#Rentrée2023
-481 emplois
dans les collèges
et les lycées !

SOLDÉS SUR L'ÉDUCATION !
-15 à -25%
sur le pouvoir
d'achat
en 20 ans !

l'éducation en grève mardi 17 janvier !

Pour la revalorisation de l'ensemble des personnels, tout de suite et sans condition,
Pour le retrait de la réforme de la voie professionnelle,
Pour nos conditions de travail et contre la réforme des retraites !